IAMGOLD CORPORATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TSX : IMG NYSE : IAG

IAMGOLD ANNONCE DES RÉSERVES DE 10,1 MILLIONS D'ONCES POUR 2013 ET DES RESSOURCES MESURÉES ET INDIQUÉES DE 23,4 MILLIONS D'ONCES; LA TENEUR MOYENNE DES RÉSERVES MINÉRALES AUGMENTE À 1,2 g Au/t

Tous les montants d'argent sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario) le 19 février 2014 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Société ») a publié aujourd'hui son rapport des réserves et ressources minérales de fin d'année 2013. Les faits saillants comprennent :

- Le total des réserves aurifères attribuables prouvées et probables a diminué de 11 % ou de 1,2 million d'onces (après épuisement) pour atteindre 10,1 millions d'onces à la fin de 2013. Les changements aux paramètres d'exploitation reflétant la hausse des coûts associés à l'exploitation de la roche dure à Rosebel (-1,4 million d'onces) et les changements des hypothèses du prix de l'or utilisées à Sadiola (-0,7 million d'onces) constituent les principales causes de cette diminution qui a été en partie contrebalancée par une augmentation à Essakane (+0,8 million d'onces) due aux résultats de forage positifs. La teneur moyenne pondérée des réserves minérales prouvées et probables est passée de 1,1 g Au/t à 1,2 g Au/t.
- Le total des ressources aurifères mesurées et indiquées (incluant les réserves) a augmenté de 4 % ou de 0,8 million d'onces à 23,4 millions d'onces d'or à la fin de 2013 principalement en raison de l'ajout des onces de Boto (+1,1 million d'onces) et d'Essakane (+0,6 million d'onces), compte tenu des résultats de forage positifs. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une quantité moindre à Rosebel (-0,3 million d'onces) en raison des changements des paramètres d'exploitation des fosses, reflétant une hausse des coûts associés à l'exploitation de la roche dure, et du changement des hypothèses du prix de l'or utilisées à Sadiola (-0,5 million d'onces). La teneur moyenne pondérée des ressources minérales mesurées et indiquées est demeurée à 1,1 g Au/t.
- Les réserves minérales probables de niobium ont diminué de 3 % à 1 707 millions de kilogrammes de Nb_2O_5 contenu selon le scénario par bloc foudroyé.
- Les ressources mesurées et indiquées de niobium ont augmenté de 3 % à 2,7 milliards de kilogrammes de Nb_2O_5 contenu par rapport à l'exercice précédent.

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a déclaré : « Même si un programme de réduction des coûts de 125 millions $ avait lieu à l'échelle de la Société, incluant des coupures de 41 millions $ pour l'année dans le programme d'exploration, les équipes d'exploration et de géologie des sites miniers ont fait des progrès remarquables sur divers fronts. Les réserves minérales probables attribuables d'Essakane ont augmenté de 25 % après épuisement, passant de 3,3 à 4,1 millions d'onces, grâce à la découverte de ressources additionnelles en profondeur et latéralement dans la fosse, et grâce aussi à un modèle reflétant une plus grande continuité dans certaines zones. De plus, la teneur moyenne des réserves minérales d'Essakane est passée de 1,00 à 1,12 g Au/t. Les réserves minérales de Westwood ont augmenté de plus de 40 %, soit de 348 000 à 510 000 onces, en raison d'une conversion positive des ressources minérales qui ont aussi connu une nette augmentation en raison du succès d'une campagne de forage réalisée en 2013. »

« En ce qui a trait à l'exploration primaire, une première estimation des ressources a été annoncée le 29 juillet 2013 au projet Boto, au Sénégal, près de certains de nos intérêts d'exploration au Mali. Nous sommes aussi enthousiastes quant au progrès accompli jusqu'à maintenant et au travail en cours au projet Pitangui au Brésil en ce qui a trait au programme de forage de définition qui fait progresser le projet vers une estimation initiale des ressources minérales. Plusieurs nouvelles conventions d'option ont aussi été réalisées avec des sociétés d'exploration ayant des projets prometteurs dans des pays comme la Colombie et le Canada. Bien qu'ils en soient à un stade préliminaire, ces projets, qui présentent des cibles prêtes à être forées pouvant mener rapidement à des découvertes, témoignent du bon travail de notre équipe d'exploration qui continue de découvrir et d'établir diverses possibilités de croissance. »

Le 22 janvier 2013, la Société a émis une mise à jour de l'estimation des ressources du gisement Côté Gold, en Ontario, conforme à la Norme canadienne 43-101, incluant des ressources indiquées de 269 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 0,88 g Au/t, soit 7,61 millions d'onces, et des ressources présumées de 44 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 0,74 g Au/t, soit 1,04 million d'onces. L'estimation mise à jour des ressources d'après une teneur de coupure de 0,30 g Au/t représente une augmentation de 114 % des ressources indiquées comparativement à la précédente estimation annoncée le 4 octobre 2012.

NIOBIUM

En 2013, plus de 14 800 mètres de forage souterrain au diamant ont été réalisés dans le cadre du programme d'expansion afin d'accroître la fiabilité des ressources et d'appuyer la stratégie de transition sur cinq ans visant l'expansion prévue de la mine. Les résultats étaient tels qu'anticipés. En outre, plus de 6 900 mètres de forage d'exploration de surface et de condamnation ont été effectués en vue de recueillir de plus amples renseignements géologiques et géotechniques afin d'appuyer la conception du développement minier prévu et de l'infrastructure de surface. Les programmes de forage se sont terminés à la fin d'août. Des essais métallurgiques ont continuellement eu lieu au cours de l'année afin de confirmer les estimations de récupération inscrites dans le processus d'estimation des ressources.

Au 31 décembre 2013, selon le scénario par bloc foudroyé, les réserves minérales probables de niobium avaient atteint 1,7 milliard de kilogrammes de Nb_2O_5 contenu et les ressources mesurées et indiquées étaient passées de 2,56 à 2,65 milliards de kilogrammes.

ÉLÉMENTS DE TERRES RARES

Le 19 septembre 2013, IAMGOLD a annoncé des ressources indiquées révisées de 531,4 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 1,64 % en total d'oxydes de terres rares (TOTR) et des ressources présumées révisées de 527,2 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 1,83 % en TOTR estimée dans la zone des éléments de terres rares adjacente à la mine de niobium Niobec, un kilomètre au nord de celle-ci. En 2013, il n'y a eu aucune modification aux estimations de ressources minérales annoncées précédemment.

Remarques à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation du terme « ressources »

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources mesurées et indiquées

Le présent communiqué comprend l'emploi des termes « ressources mesurées » et « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission *» (« SEC ») ne les reconnaît pas. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves.*

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources présumées

Le présent communiqué comprend également l'emploi des termes « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme « ressources présumées » est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Conformément aux règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Divulgation de données scientifiques et techniques

IAMGOLD communique les estimations de ressources et de réserves minérales conformément aux lignes directrices de l'ICM relativement à l'estimation, à la classification et à la divulgation des ressources et des réserves.

Note : Les réserves minérales et les ressources minérales des mines d'or d'IAMGOLD ont été estimées dans le rapport de fin d'année 2013, en utilisant un prix de l'or de 1400 $ l'once (sauf indication contraire aux notes du tableau 1) pour les réserves minérales, et de 1500 $ l'once pour les ressources minérales (sauf indication contraire aux notes du tableau 1). Dans le cas des exploitations à ciel ouvert, les ressources aurifères sont contenues dans une enveloppe de fosse rentable.

Note : Les réserves minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant le scénario par bloc foudroyé et un prix du niobium de 45 $ le kilogramme, et incluent le matériel de dilution. Les ressources minérales ont été estimées d'après une teneur de coupure de 0,20 % de Nb_2O_5 par tonne (avant la récupération) selon le scénario par bloc foudroyé.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains :
La SEC permet aux sociétés minières, dans le cadre du dépôt de leur documentation auprès de la SEC, de divulguer seulement les gisements que la Société peut exploiter économiquement et légalement. IAMGOLD utilise certains termes dans ses publications comme « ressources », « mesurées », « indiquées » et « présumées » ne correspondant pas aux définitions de réserves établies par la SEC. Les investisseurs américains sont priés d'examiner attentivement la divulgation présentée dans les rapports annuels d'IAMGOLD sur le formulaire 40-F (nommé Form 40-F*). Il est possible de consulter ou d'obtenir un exemplaire des documents déposés sur le site de la SEC à l'adresse http://www.sec.gov/edgar.shtml ou en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs.*

Selon la norme canadienne 43-101 (NC 43-101) des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource mesurée ou indiquée, démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit comporter les informations adéquates relatives à l'exploitation minière, au traitement, à la métallurgie, aux aspects économiques et aux autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la divulgation du rapport, de justifier l'extraction économique. Les réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et les provisions allouées pour les pertes pouvant être encourues durant l'extraction. Les réserves minérales prouvées représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire. Les réserves minérales probables représentent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées, et dans certains cas, une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire.

Les ressources minérales sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir d'observations et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour donner lieu à une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales présumées représentent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base d'observations géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois la vérifier, la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation se fonde sur des informations et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.
Une étude de faisabilité est une étude technique et économique exhaustive portant sur l'option de développement retenue pour un projet de prospection des minéraux. Elle comprend des évaluations suffisamment détaillées de facteurs examinés de façon réaliste et ayant notamment trait à l'extraction, au traitement, à la métallurgie, au marketing, à des aspects économiques, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux, en plus d'autres facteurs pertinents ayant trait à l'exploitation et des analyses financières détaillées qui sont nécessaires pour démontrer au moment de la communication d'information que l'extraction est raisonnablement justifiée (économiquement exploitable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement servir de fondement à une décision de la part d'un promoteur ou d'une institution financière en vue du développement ou du financement du projet. Le degré de confiance acquis au terme de l'étude sera supérieur à celui qu'offre une étude de faisabilité préliminaire.

Une étude préliminaire de faisabilité est une étude exhaustive de la viabilité d'un projet minier qui en est au stade où la méthode d'extraction, dans le cas d'une exploitation souterraine, ou la configuration de la fosse, dans le cas d'une mine à ciel ouvert, a été établie, et où une méthode efficace pour traiter le minerai a été déterminée. Elle comporte une analyse financière fondée sur des hypothèses raisonnables en ce qui concerne tous les facteurs pertinents, notamment les facteurs techniques, d'ingénierie, juridiques, d'exploitation, économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que l'évaluation de tout autre facteur pertinent qui soit suffisant pour permettre à une personne qualifiée, agissant de manière raisonnable, de déterminer si toutes ou une partie des ressources minérales peuvent être classées en tant que réserves minérales.

Information technique sur l'or, le niobium et les TOTR et notes concernant les personnes qualifiées et le contrôle de qualité

Les estimations des ressources minérales contenues dans ce communiqué de presse ont été préparées selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers (« NC 43-101 »). La « personne qualifiée » responsable de la préparation et la révision des estimations des réserves et ressources pour IAMGOLD Corporation est Lise Chenard, ing., directrice principale – Géologie minière. Lise travaille depuis 30 ans dans l'industrie minière, principalement dans l'exploitation, le développement et les services-conseils. Elle s'est jointe à IAMGOLD en avril 2013 et a pris sa connaissance des exploitations et des projets de la Société grâce à des visites aux sites, des contrôles de renseignements, ainsi qu'à la communication continue et à la supervision au site minier avec les équipes des services techniques responsables de la modélisation des réserves et des ressources.

Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait au type de minéralisation décrite dans le présent communiqué. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or et de niobium, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or et de niobium, des coûts décaissés, des marges d'expansion, des coûts en immobilisations et en prospection, l'incapacité d'estimer les ressources minérales, la possibilité que les futurs résultats de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société, les changements dans les marchés mondiaux de l'or et d'autres risques abordés dans le formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form*) déposé auprès de la* United States Securities and Exchange Commission *et autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.*

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est un producteur aurifère de rang intermédiaire possédant six mines d'or en exploitation (comprenant les coentreprises) situées sur trois continents et est l'un des trois plus importants producteurs de niobium dans le monde. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :
Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Penelope Talbot-Kelly, analyste, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 280-0519

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

Tableau 1 : Réserves et ressources minérales des exploitations aurifères

Au 31 décembre 2013	RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES [1] [2] [3] [4]			
EXPLOITATIONS AURIFÈRES	**Tonnes (000)**	**Teneur (g/t)**	**Onces d'or contenues (000)**	**Onces d'or contenues attribuables (000)**
Rosebel [5], Suriname				**(95 %)**
Réserves prouvées	94 095	1,0	3 124	2 968
Réserves probables	39 195	0,9	1 149	1 092
Sous-total	**133 290**	**1,0**	**4 273**	**4 060**
Ressources mesurées	152 858	1,0	4 939	4 692
Ressources indiquées	79 441	1,0	2 538	2 411
Ressources présumées	14 433	0,7	346	329
Essakane [6], Burkina Faso				**(90 %)**
Réserves probables	126 806	1,1	4 573	4 116
Sous-total	**126 806**	**1,1**	**4 573**	**4 116**
Ressources indiquées	144 115	1,1	5 270	4 743
Ressources présumées	20 227	1,1	704	634
Sadiola [7], Mali				**(41 %)**
Réserves probables	56 406	1,9	3 492	1 432
Sous-total	**56 406**	**1,9**	**3 492**	**1 432**
Ressources mesurées	16 260	0,8	433	178
Ressources indiquées	94 868	2,0	6 171	2 530
Ressources présumées	14 949	2,0	953	391
Yatéla[8], Mali				**(40 %)**
Ressources mesurées	880	0,5	15	6
Westwood[9], Canada				**(100 %)**
Réserves prouvées	47	9,3	14	14
Réserves probables	1 546	10,0	496	496
Sous-total	**1 593**	**10,0**	**510**	**510**
Ressources mesurées	45	10,1	15	15
Ressources indiquées	1 243	13,0	521	521
Ressources présumées	10 162	10,9	3 548	3 548
Mouska [10], Canada				**(100 %)**
Réserves prouvées	20	15,6	10	10
Sous-total	**20**	**15,6**	**10**	**10**
Ressources mesurées	29	14,7	14	14
Ressources présumées	255	15,1	124	124
Doyon [11], Canada				**(100 %)**
Ressources mesurées	313	4,1	41	41
Ressources indiquées	686	3,6	79	79
Ressources présumées	1 477	4,8	228	228
Côté Gold[12], Canada				**(92,5 %)**
Ressources indiquées	269 300	0,9	7 606	**7 036**
Ressources présumées	43 800	0,7	1 043	**965**
Boto [13], Sénégal				**(100 %)**
Ressources indiquées	21 960	1,6	1 142	**1 142**
Ressources présumées	1 861	1,4	81	**81**
TOTAL				
Réserves prouvées et probables	318 115	1,3	12 858	10 127
Ressources mesurées et indiquées	781 999	1,1	28 785	23 408
Ressources présumées	107 164	2,0	7 027	6 299

(1) Les ressources mesurées et indiquées comprennent les réserves prouvées et probables.

(2) Dans les exploitations souterraines, les ressources minérales ont une dilution et une récupération minière similaires à celle des réserves minérales, sauf pour Westwood, où une dilution de 35 % a été appliquée aux réserves.

(3) Dans les exploitations minières, les ressources mesurées et indiquées qui ne sont pas des réserves minérales ne sont pas considérées comme économiquement viables au prix de l'or utilisé dans le calcul des réserves, mais on croit qu'elles possèdent un potentiel raisonnable d'extraction rentable.

(4) Bien que les « ressources mesurées », les « ressources indiquées » et les « ressources présumées » sont des catégories de minéralisation reconnues et devant être divulguées selon les réglementations canadiennes, la SEC ne les reconnaît pas. La divulgation des onces contenues est permise en vertu des réglementations canadiennes; cependant la SEC ne permet généralement la divulgation des ressources qu'en tant que tonnage et teneur en place. Voir la note « Mise en garde à l'intention des investisseurs américains ».

(5) Les réserves minérales de Rosebel ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1400 $ l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1500 $ l'once; les ressources et réserves minérales ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.

(6) Les réserves minérales d'Essakane ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1400 $ l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1500 $ l'once; les ressources et réserves minérales ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.

(7) Les réserves minérales de Sadiola ont été évaluées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1100 $ l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1600 $ l'once; les réserves et ressources minérales ont été évaluées conformément au code JORC.

(8) Les réserves minérales de Yatéla ont été évaluées au 31 décembre 2012 en utilisant un prix de l'or de 1600 $ l'once et ont été évaluées conformément au code JORC.

(9) Les réserves minérales de Westwood ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1400 $ l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1400 $ et, conformément à la Norme canadienne 43-101, ont été évaluées en utilisant une teneur de coupure de 6,0 grammes d'or par tonne sur une largeur minimale de 2 mètres.

(10) Les réserves minérales de Mouska ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1300 $ l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1300 $ l'once et ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.

(11) Les ressources minérales de Doyon ont été évaluées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1600 $ l'once conformément à la Norme canadienne 43-101.

(12) Les ressources minérales de Côté Gold ont été évaluées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1600 $ l'once conformément à la Norme canadienne 43-101.

(13) Les ressources minérales de Boto ont été évaluées au 31 décembre 2013 en utilisant un prix de l'or de 1500 $ l'once conformément à la norme de la Norme canadienne 43-101.

Tableau 2 : Réserves et ressources minérales de l'exploitation de niobium

Au 31 décembre 2013	**RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES** (1) (2) (3) (4) (5) (6)		
EXPLOITATION DE NIOBIUM	**Tonnes (000)**	**Teneur Nb_2O_5 (%)**	**Nb_2O_5 contenu (millions de kilogrammes)**
Niobec, Québec			**(100 %)**
Réserves probables	416 420	0,41	1 707
Ressources mesurées	288 328	0,43	1 251
Ressources indiquées	352 505	0,40	1 402
Ressources présumées	61 085	0,38	229

(1) Les ressources mesurées et indiquées comprennent les réserves probables.
(2) Dans les exploitations minières, les ressources mesurées et indiquées qui ne sont pas des réserves minérales ne sont pas jugées comme étant économiquement viables au prix utilisé dans le calcul des réserves, mais on croit qu'elles possèdent un potentiel raisonnable d'extraction rentable.
(3) Les réserves minérales ont été estimées au 31 décembre 2013 selon le scénario par bloc foudroyé en utilisant un prix de 45 $ par kilogramme de niobium incluant le matériel de dilution. Les ressources minérales ont été estimées d'après une teneur de coupure de 0,20 % de Nb_2O_5 par tonne (avant la récupération) selon le scénario par bloc foudroyé.
(4) Il existe un large volume de matériel à l'intérieur du plan de bloc foudroyé se classant dans la catégorie des ressources mesurées. Toutefois, en raison de l'incertitude pouvant se rattacher au mouvement des matières dans le bloc foudroyé, la catégorie « probable » a été appliquée à la réserve.
(5) Une faible quantité de ressources minérales présumées et non classées qu'il est impossible de séparer seront extraites d'après de scénario par bloc foudroyé. Une teneur prudente de 0 % de Nb_2O_5 a été appliquée à ce matériel.
(6) Les ressources et réserves minérales ont été estimées selon la Norme canadienne 43-101.

Tableau 3 : Ressources minérales du projet des terres rares

Au 31 décembre 2013

ESTIMATIONS DES RÉSERVES ET DES RESSOURCES MINÉRALES DE LA ZONE DES ÉTR [(1) (2) (3) (4) (5)]

	Tonnes (millions)	**Teneur en TOTR** (%)	**TOTR contenu** (millions de kilogrammes)	**OTR lourds** (ppm)
Saint-Honoré, Québec			**(100 %)**	
Ressources indiquées	531,4	1,64	8 730,3	312
Ressources présumées	527,2	1,83	9 651,7	312

Au 31 décembre 2013

RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS LÉGERS INDIVIDUELS

	Ce_2O_3 (ppm)	**La_2O_3** (ppm)	**Nd_2O_3** (ppm)	**Pr_2O_3** (ppm)	**Sm_2O_3** (ppm)
OTR légers			**(100 %)**		
Ressources indiquées	7887	4092	3034	870	338
Ressources présumées	8046	4298	2968	869	314

Au 31 décembre 2013

RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS LOURDS INDIVIDUELS

	Gd_2O_3 (ppm)	**Eu_2O_3** (ppm)	**Dy_2O_3** (ppm)	**Tb_2O_3** (ppm)	**Er_20_3** (ppm)	**Ho_20_3** (ppm)	**Yb_20_3** (ppm)	**Tm_20_3** (ppm)	**Lu_20_3** (ppm)
OTR lourds				**(100 %)**					
Ressources indiquées	159	72	45	14	10	5	5	1	1
Ressources présumées	141	67	37	12	8	5	5	1	1

(1) D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
(2) Les ressources minérales ont été estimées par Réjean Sirois, ing. vice-président, Géologie et ressources, G Mining Services Inc.
(3) Les ressources minérales sont estimées à une teneur de coupure de 0,5 % TOTR.
(4) La présente estimation des ressources est confinée par le noyau du complexe de carbonatite et est confinée entre le substrat rocheux et 700 mètres sous la surface.
(5) Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments arrondis.